Nations Unies S/2011/536



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 août 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 août 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2002 (2011) du Conseil de sécurité adoptée par le Conseil le 29 juillet 2011. Au paragraphe 6, le Conseil m'a prié de reconstituer, pour une période de 12 mois à compter de la date de la présente résolution, le Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée, qui serait composé de huit experts, en mettant à profit, selon qu'il conviendrait, les compétences des experts du Groupe de travail créé par la résolution 1916 (2010), en accord avec la résolution 1907 (2009), afin qu'il puisse s'acquitter de son mandat élargi.

En conséquence, je vous informe qu'à l'issue de consultations avec le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée, j'ai nommé les experts suivants :

Somalie

Mme Samira Bouslama (Tunisie) (experte en questions humanitaires)
M. Jörg Roofthooft (Belgique) (expert en transports et questions maritimes)
M. Babatunde Abayomi Taiwo (Nigéria) (expert en armes)

Érythrée

M. Emmanuel Deisser (Belgique)
M. Aurélien Llorca (France) (expert en transports et aviation)
M. Ghassan Schbley (États-Unis d'Amérique) (expert en questions financières)

J'ai aussi nommé M. Matt Bryden (Canada), expert des questions relatives à la région, Coordonnateur du Groupe de contrôle.

Je nommerai en temps utile un expert en questions financières pour la composante Somalie du Groupe de contrôle.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la teneur de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-48069 (F) 250811 250811



